

Éditorial

Il restera toujours le Canada

Volume 10, Number 3, April–May 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/34126ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1991). Éditorial : il restera toujours le Canada. *Ciné-Bulles*, 10(3), 2–3.

Il restera toujours le Canada

Le Québec est une société pleine de contradictions. Ce n'est certes pas ce qui en fait une société distincte, mais c'est assurément une des caractéristiques qui en facilitent quelque peu la compréhension. Qui ne se souvient pas de ces belles années où l'on votait à la fois pour Lévesque et pour Trudeau, forçant politicologues et sociologues aux plus fantaisistes élucubrations, les amenant à deviser savamment sur la saine schizophrénie d'un peuple. Et, plus récemment, de cet accord du lac Meech qui coulait à pic en même temps que le petit gars de Shawinigan, fédéraliste hargneux, prenait la direction du Parti libéral du Canada.

La culture est un de ces terrains où les contradictions des uns et des autres transparaissent clairement, sans qu'on semble s'en inquiéter le moins du monde. Car, après tout, dans la classe politique, dans les partis aussi bien que dans les gouvernements, qui se soucie véritablement de la chose culturelle ? Concrètement, à peu près personne. Ainsi a-t-on, d'un côté, Québec, qui revendique un leadership culturel lui revenant de plein droit constitutionnel, mais qui, le plus souvent, n'avance que timidement là où on se serait attendu à voir le gouvernement foncer avec énergie et enthousiasme. Et, de l'autre, Ottawa, qui met le paquet au nom de l'unité nationale, de sorte que, trop souvent, l'intervention provinciale paraît à la remorque des choix des décideurs fédéraux. Si le secteur culturel n'est pas à proprement parler du ressort du gouvernement fédéral, chacun préfère encore l'ignorer lorsqu'il est question de gros sous. Ou plutôt de millions de dollars. Qui souhaiterait se priver de l'apport indispensable du Conseil des arts du Canada, de Téléfilm Canada, de l'Office national du film et des programmes du ministère des Communications à la vie culturelle ? Pour le coup, on en viendrait à croire aux vertus et à la vraisemblance du pari canadien !

Car, au Québec, curieusement, alors que la culture occupe une place de choix dans la société et que, contrairement au Canada anglais, on ne vit pas — encore — dans un pays totalement sous influence, dépossédé par un voisin vorace qui se plaint de l'attitude protectionniste du pays en matière culturelle à l'heure du libre-échange, la classe politique semble toujours très mal à l'aise devant le dossier culturel. Patate chaude qui brûlait la langue (de bois) des péquistes, assurés, croyaient-ils, de l'appui indéfectible des artistes, et qui brûle encore, de toute évidence, celle, pourtant moins sensible, des libéraux, généralement convaincus de ne pouvoir se gagner, dans les rangs culturels, que des appuis temporaires et fragiles. Éternelle valse hésitation des politiciens donc, qui assistent aux premières avec empressement pendant que l'État cherche à freiner, tant bien que mal, le développement d'un secteur créateur d'emplois et porteur de visibilité (au moins autant que les Expos !), secteur qui a mille fois prouvé qu'il méritait qu'on y investisse davantage.

Ainsi, chose étrange, la nomination du ou de la ministre des Affaires culturelles constitue inévitablement une surprise au Québec. Comme si on se rappelait brusquement l'existence du malheureux ministère à quelques heures de la formation d'un cabinet. Il est vrai que la gestion de moins d'un pour cent du budget québécois n'a rien de particulièrement excitant lorsqu'on planifie avec discernement son plan de carrière. Conséquence, on attend Gérard Godin, et on a Clément Richard. On croit voir venir Claude Trudel, et on découvre Lise Bacon. On dresse le portrait complet de la situation à Lucienne Robillard pour lui donner un peu de poids au Cabinet on passe aussitôt à Liza Frulla-Hébert. Et en avant pour les laborieuses et coûteuses rondes de consultation, chaque nouveau ministre s'empressement de reprendre l'analyse à zéro. Et quelles consultations ! Rencontres multiples où tout le milieu culturel cherche à se faire entendre, à se faire voir, à convaincre des ministres qui, jusque-là, n'y connaissaient rien du tout, ou à peu près, et qui pourraient bien ne faire que trois petits tours avant d'être éjectés — promus — lors d'un remaniement ministériel. En vérité, si une surexposition aux rondes de consultation redondantes et radoteuses s'avérait nocive, la plupart des entreprises culturelles au Québec auraient, depuis longtemps, été mises en quarantaine ! Que dire par exemple de ces innombrables mémoires qui nourrissent, depuis plus de vingt ans, la réflexion des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles et qui devraient donner naissance, un jour, à

« Cette réalité d'un Québec à deux vitesses », pour reprendre l'expression récente du Conseil des affaires sociales, se retrouve dans la culture : et seule une véritable politique culturelle, dotée de moyens et intégrée à un projet de société dans lequel une authentique décentralisation serait incluse, pourrait éviter cette déchirure. Le financement des arts et de la culture ne peut être déconnecté de cette réalité et des grands objectifs d'une société. » (Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec, novembre 1990, page 13)

une loi sur le cinéma cohérente et réaliste. Une loi qui serait si bien qu'on choisirait de la mettre en application...

Le dossier culturel est de ceux qui permettent aux politiciens, aux vrais, de zigzaguer avec une belle élégance entre les promesses enthousiastes de leur parti en campagne électorale et les dures réalités économiques qui imposent — oh surprises ! oh revirements ! — des ajustements immédiats dès le lendemain de l'élection. Alors, pour faire patienter toutes ces entreprises culturelles qui réclament ce qui a été promis, on dépose une politique culturelle peu avant une élection (celle de Pierre Laporte, celle de Jean-Paul L'Allier), et on échappe, ici et là, des phrases sibyllines qui permettent quand même de se pêter les bretelles au nom de la culture. Car, si le dossier culturel n'est jamais prioritaire, il fait toujours bon d'être associé aux réussites éclatantes des artistes québécois, que ce soit le Cirque du Soleil, Luc Plamondon, Denys Arcand, Riopelle, l'Orchestre Symphonique de Montréal, Gilles Maheu ou Roch Voisine. Autres trucs infaillibles pour gagner du temps : commander une étude sur le financement des arts, former un groupe d'étude devant se pencher sur une hypothèse de politique culturelle, promettre une ronde de consultation démocratique, entreprendre une tournée des régions, annoncer la tenue d'une commission parlementaire, mettre à l'étude un projet de loi. Ou, mieux encore, ranimer les éternelles chicanes fédéral-provincial en exigeant, haut et fort, un nouveau partage des pouvoirs.

À travers tout cela, la cause du secteur culturel, dont l'activité est au cœur même de l'identité québécoise, intimement liée à la définition de la société distincte, ne progresse que très lentement. À pas comptés. Les plus optimistes diront qu'à tout le moins on ne recule pas. Et puis après ? Est-ce qu'on avance vraiment lorsque certains politiciens se gargarisent de slogans accrocheurs dans le style « souveraineté culturelle » ? Et quand péquistes comme libéraux promettent, sur tous les tons, au moins un pour cent du budget de l'état à la culture en reportant sans cesse l'échéance ? D'ici la fin du mandat. Ou un an plus tard. Ou dans le cadre du mandat suivant. Un jour... Bientôt. Faites-nous confiance. Au fait, qu'avait-on promis au juste ? Ce un pour cent n'est-il pas trop symbolique ? Etc. Déprimant labyrinthe des promesses désincarnées où tous les prétextes sont bons pour parler d'autre chose.

D'ailleurs, l'interminable poursuite du quasi mythique un pour cent, soutenue sans enthousiasme par le gouvernement actuel — plus disert en campagne électorale que lorsqu'il doit donner suite à ses engagements —, témoigne bien du double discours des politiciens. Dans le même style, en même temps qu'on affirme que la culture serait un des champs de négociation prioritaire au moment d'une redistribution des pouvoirs dans un Canada nouvelle manière, on met un temps fou à confirmer la présence d'un représentant du milieu culturel à la Commission sur l'avenir politique du Québec. On ne le fait d'ailleurs qu'au tout dernier moment, à reculons. Et on ne choisit surtout pas un intellectuel, un écrivain ou quelque porte-parole du genre. Non, plutôt un leader syndical. Devant tout cela, on en vient à douter, et très sérieusement, de la pertinence du transfert du dossier culturel sous toutes ses facettes d'Ottawa vers Québec. Le gouvernement québécois se comportera-t-il autrement lorsqu'il sera pleinement responsable du champ culturel ? La question est posée et la réponse n'est guère évidente. Pourquoi d'ailleurs ferait-on mieux lorsqu'on aura davantage de responsabilités sur les bras ?

Devant une telle situation, on pourrait penser que le secteur culturel, dont les artistes et créateurs peuvent compter sur l'affection et la sympathie d'une large partie de la population, se mobilise intelligemment pour faire face à l'inertie troublante des élus ou, du moins, à leur peu de sensibilité à la chose culturelle. Tel n'est pas le cas. Il lui arrive bien sûr de se serrer les coudes, par exemple pour contrer, toutes griffes dehors, l'application de la T.P.S. aux livres. Ou en créant, en 1986, la Coalition du monde des arts, mouvement de protestation improvisé qui s'est structuré au fil des ans autour de la quête obstinée du un pour cent. Mais, là aussi, les luttes de pouvoir ont pris le dessus, et il s'est même trouvé des organismes culturels qui ont attendu qu'on les courtise avant de jouer un rôle actif au sein de la Coalition. D'autres qui voulaient bien récolter mais qui ne voulaient pas risquer de ternir leur image auprès du gouvernement en haussant le ton en public. Et quoi encore ! Jeux de coulisses navrants, entrechats corporatistes, parties d'échecs inavouées. Tellement qu'on finira par croire que le secteur culturel, victime du manque d'engagement des élus, soumis aux tiraillements qui meublent le quotidien de la vie politique au Canada, n'a parfois que ce qu'il mérite. Et qu'il ne peut compter que sur la Conférence canadienne des arts pour le défendre... Car, heureusement, il restera toujours le Canada. ■

*« Le culturel est une dimension du développement au même titre que l'économique et le social. »
(Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec, novembre 1990, page 11)*